

Pièces à fournir

Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tir Sportif »

Préparer les pièces pour les déposer après inscription



La formation se déroule du 23 septembre 2024 au 30 juin 2025 au CREPS de Bordeaux, accessible à tout public. Organisée en alternance : 150h en centre de formation, réparties sur quatre modules, intégrant une partie en formation à distance (FOAD) et 50h en situation professionnelle dans une structure.

PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE : [ici](#)

Vous recevrez un accusé de réception avec le devis de la formation avec le lien pour déposer votre dossier.

Avant l'inscription aux tests de sélection, le candidat au CQP « Moniteur de Tir sportif » doit déposer **impérativement** les pièces suivantes sur la plateforme d'inscription : [ici](#)

<https://kdrive.fftir.org/app/collaborate/726383/a6d3b9ee-b826-41d4-a4cc-9f140f72b80c>



Les copies doivent être réunies sous un seul document PDF, nommé « Dossier CQP NOM PRENOM »

- Copie de la carte d'identité, et avoir dix-huit ans le jour de l'inscription,
- Copie de la licence en cours de validité,
- Copie d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...),
- Certificat médical de non contre-indication à **la pratique et à l'encadrement du Tir sportif** de moins de trois mois,
- Copie du Carnet de tir en cours de validité ou attestation d'assiduité signée du président de club,
- Preuve de paiement des frais d'inscription

